



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

## *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.

## *Membres absents :*

M. Gaston FOUCHERES	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Philippe GUYARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

## **OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Avenant de prolongation de la mission "Reconquête du parc privé ancien" et d'augmentation du montant initial du marché**

Dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, le Grand Dijon a mis en oeuvre en 2006 une action de reconquête de l'habitat privé ancien, et a retenu suite à un appel d'offres, l'opérateur «URBANIS», pour assurer une mission d'animation et de mobilisation des propriétaires.

Le bilan des réhabilitations concernées par cette action depuis 2006 porte sur 566 logements locatifs, dont 113 logements vacants remis sur le marché et 365 logements à loyers maîtrisés (conventionnés intermédiaires, sociaux ou très sociaux).

La mission conduite depuis 2006, s'achève le 20 septembre 2009. Au vu des résultats positifs produits par cette mission d'ingénierie, il est proposé de la prolonger.

Une nouvelle mission est prévue pour un démarrage en janvier 2010, en cohérence avec la future délégation de gestion des aides à la pierre 2010-2015 et du 2<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat.

Dans l'attente, et afin de maintenir la dynamique engagée, il est proposé de prolonger par avenant la mission en cours avec URBANIS jusqu'au 31 décembre 2009, moyennant un montant financier supplémentaire de rémunération de 38 000 € TTC soit une augmentation de 9,75% du montant initial du marché.

Le nouveau montant du marché est ainsi de 427 896 euros TTC.

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 02/09/2009,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE,**

- **d'approuver** l'avenant n°1 ci-annexé du marché 06-46 avec l'opérateur « Urbanis » qui a pour objet une mission de reconquête du parc privé ancien
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président

Convocation envoyée le 10 septembre 2009

Publié le 18 SEP. 2009

Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**18 SEP. 2009**



MARCHÉS PUBLICS

Marché n° 2006-46

AVENANT : N° ..... 1.....

Vu pour être annexé à la délibération n° 33  
du Conseil de Communauté du 17 septembre 2009  
Dijon, le

Pour le Président,  
Le Vice-Président

18 SEP. 2009



A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :  
Communauté de l'agglomération dijonnaise  
40 avenue du drapeau BP 17510 21075 Dijon cedex  
tél 0380503535 fax 0380531336

Titulaire du marché objet du présent avenant : URBANIS

Montant initial du marché n°2006-46 : 389 896 € TTC pour les 3 ans, avec une partie forfaitaire représentant 55% du marché, et une partie rémunérée au dossier représentant 45% du marché

Objet : Mise en place d'une équipe opérationnelle de reconquête du parc privé.  
Date d'examen du projet d'avenant par la commission d'appel d'offres : 02/09/2009

B. Objet de l'avenant

EXE4

Le marché 06-46 confié au prestataire Urbanis a été notifié le 20 septembre 2006 pour une durée de 3 ans. Par conséquent, il s'achève le 20 septembre 2009.

Dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle mission d'ingénierie le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et afin de maintenir la dynamique engagée, le présent avenant a pour objet de prolonger le marché n°2006-46 de prestations de service jusqu'au 31 décembre 2009.

Sur la base de la rémunération effectuée jusque là, le montant de cet avenant est de 38 000 € TTC, soit une augmentation de 9,75% du montant du marché initial, Le nouveau montant du marché est ainsi de 427 896 € TTC

Toutes les autres clauses du marché sont inchangées et demeurent applicables.

C. Signatures des parties

EXE4

A , le

Le titulaire du marché

le représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour  
signer le marché  
(signature)